



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction départementale
des Territoires
Service de l'agriculture et du
développement rural
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT
téléphone : 01 60 56 73 00
télécopie : 01 60 56 71 01
ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr
guillaume.fenat@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 27 février 2017

Monsieur le Maire,

Le projet d'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de votre commune a été arrêté le 13 décembre 2016.

Par courrier réceptionné le 21 décembre 2016, vous avez sollicité l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L153-16 du Code de l'Urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers.

La commission s'est réunie le jeudi 23 février 2017 pour examiner ce projet, que vous avez présenté, accompagné de Madame Marie DE ARAUJO, directrice des services techniques, de Madame Mélanie OPINEL, directrice générale des Services, ainsi que de Monsieur Stéphane RODRIGUES et Marie HEGRON représentant votre bureau d'études A4plusA.

Après avoir présenté votre commune et votre projet, au regard des motifs de saisine et après échanges avec les membres de la commission, vous avez pu répondre aux points soulevés par les membres de la commission et apporter des éclairages sur la justification du projet.

Au final, la commission a rendu un avis favorable sur votre projet de PLU, au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Toutefois, elle assortit cet avis de la demande expresse suivante : réaliser un schéma des circulations agricoles dans votre commune, puisque la problématique y est réelle.

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Bernard CORNEILLE
Mairie
4/6 rue Gérard de Nerval
77280 OTHIS

Le Directeur Départemental des Territoires
de Seine-et-Marne

Yves SCHENFEIGEL